



Registre Public d'Accessibilité

Consultez les documents utiles pour vous accompagner dans la mise en place de votre Registre Public d'Accessibilité.

Ce registre doit informer le public des dispositions, prises dans l'ERP, qui permettent aux personnes en situation de handicap de bénéficier des prestations.

Les éléments qui constituent le registre avec les éléments suivants :

- Information complète des prestations fournies par l'établissement,
- Pièces administratives (attestations d'accessibilité),
- Pièces techniques (modalités de maintenance des ascenseurs, élévateurs et rampes amovibles automatiques, en l'occurrence ce n'est pas notre cas puisque l'espace de réunion/formation ouvert au public se trouve au RDC),
- Description des actions de formation du personnel chargé de l'accueil des personnes handicapées.

Liens utiles

Outil pratique du ministère de la transition écologique et solidaire et le ministère de la cohésion des territoires.

Bonnes pratiques Registres Publics d'Accessibilité

Les professionnels qui vous accompagnent

[Accémétrie](#)

[Polymorphe Design](#)

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.